



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Étaient présents : Mmes et MM DARTEYRE, PRIVAT, BEAUJON, DRIESENS, MALFREYT, JAMET, CLÉMENT, SOLVIGNON, DAVID, VERGER, FERRI, VIOLETTE, LAMBERT et NUGEYRE

Procurations : Mme LEVET à M. DARTEYRE, Mme KERGUELIN à M. VIOLETTE, Mme PILLAYRE à M. PRIVAT, Mme DE FARIA à M. LAMBERT

Absents : Mme THOR, M. VIGERIE

Secrétaire : Mme VERGER

Le compte-rendu de la séance du 29 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

1. AFFAIRES SCOLAIRES : Rythmes scolaires

Le Conseil municipal décide de ne pas solliciter la dérogation aux rythmes scolaires en restant à 4,5 jours d'école.

Majorité. 2 contre.

2. PERSONNEL : Création d'emplois saisonniers

À l'unanimité, le Conseil municipal décide la création de trois emplois saisonniers.

3. PERSONNEL : Convention de soutien à la réserve militaire

Le Conseil municipal approuve la convention de soutien à la réserve militaire et autorise le Maire à la signer.

Unanimité.

4. TRAVAUX : SIEG - Extension du réseau basse tension chemin des Gannes

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'extension du réseau basse tension sur 65 mètres chemin des Gannes

5. DOMAINE : Réalisation d'une promesse d'échange

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser l'engagement pris par la commune en 1996 dans le cadre d'une promesse d'échange contractée avec Monsieur LOPES VICENTE.

6. DOMAINE : Acquisition de la parcelle AB 525 chemin des Duyaux

Le Conseil accepte d'acquérir la parcelle cadastrée AB525 sise chemin des Duyaux et d'une contenance de 79 m² au prix de 79 €.

Unanimité.

7. INTERCOMMUNALITÉ : Dissolution du SIVOM de la Vallée du Bédat - Répartition des excédents

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte la répartition de l'excédent du budget de l'assainissement du SIVOM de la Vallée du Bédat, soit 114 192.48 € pour la commune de Châteaugay.

8. FINANCES : Demande de remise gracieuse

À la majorité des votants, le Conseil municipal consent à la remise gracieuse d'une somme de 200.83 €.

9 pour. 6 abstentions. 3 contre.

9. FINANCES : Convention de mise à disposition d'un marché de fourniture d'électricité avec l'UGAP

Le Conseil municipal renouvelle l'adhésion de la commune au dispositif d'achat groupé d'électricité mis en place par l'UGAP.

Unanimité.

À 21h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.